

ORIGINE DE CERTAINES LOCUTIONS

CE N'EST PAS POUR DES PRUNES

Dans la conversation familière, on emploie cette expression dans le sens de : c'est pour une chose sérieuse, je vous prie de vouloir bien le croire.

Dans le Glossaire de ses *Noëls Bourguignons*, La Momoye rapporte (p. 353) cette historiette sur le docteur Martin Grandin, doyen de Sorbonne :

On lui avait fait présent de quelques boîtes d'excellentes prunes de Gènes qu'il serra dans son cabinet. Une qu'il laissa par mégarde la clef à la porte, des écoliers, ses pensionnaires, entrèrent au cabinet, où ils firent main basse sur environ une demi-douzaine de ces boîtes qui restaient. Le docteur Grandin, ne pouvant accuser de vol que ses écoliers, fit grand bruit, et tout résolument les aurait chassés si l'un d'eux, se jetant à ses genoux, ne lui eût dit : « Hé ! monsieur, si vous nous traitez de sorte, voyez la conséquence : on dira que vous nous avez chassés pour des prunes. » A ce mot le bonhomme ne put s'empêcher de rire et leur pardonna.

Certains étymologistes ont prétendu que la locution qu'il s'agit d'expliquer venait de ladite historiette. Mais comme Quitard, je doute qu'il en soit ainsi : car, pour que le « chassés pour des prunes » ait pu faire rire Martin Grandin dans une si grave circonstance, il fallait que cette expression fût déjà reçue ; d'où la nécessité d'en chercher l'origine à une époque antérieure.

D'autres ont cru qu'elle était née d'une allusion railleuse à l'expédition mal réussie des croisés en 1148 contre la ville de Damas, et ceux-ci s'appuient sur ce qu'on trouve dans Michaud et Poujoulat (*Correspondance d'Orient*, Paris, 1830-31, t. VI, p. 202) :

Les prunes de Damas ont aussi une grande célébrité. En 1148, nos Croisés étant retournés à Jérusalem après avoir vainement assiégé Damas, comme il sera dit ailleurs, furent accusés d'avoir fait le voyage de Damas pour des prunes ; ce fut là l'origine d'un proverbe qu'on répète encore en Europe.

Quant à moi, je préfère l'explication suivante, laquelle fait naître la locution en France :

Autrefois, les prunes étaient excessivement communes et naturellement à très vil prix ; la preuve en est que *prune* se trouve dans Chevallet (*Orig. et form. de la langue franç.* ; II, p. 333) au nombre des termes qui entraient dans les phrases négatives pour signifier l'appréciation d'un objet à une valeur excessivement petite ;

Le dieu lairas que ci t'a mis,
Et ne priseras une prune
Toute la roe de fortune.

(*Roman de la Rose*, v. 6580, éd. Fr. Michel.)

Or, attendu que les nêles, qui étaient aussi un fruit excessivement commun autrefois, ont donné lieu, Quitard le dit, à l'expression proverbiale : *ce n'est pas pour des nêles*, signifiant ce n'est pour rien, c'est très sérieux, il me semble tout naturel que les prunes, fruit non moins commun que les nêles, nous aient valu *ce n'est pas pour des prunes*, expression analogue à la même chose.

TENIR LA DRAGÉE HAUTE

D'après M. Littré, cette locution est tirée de cette dragée que l'on met plus ou moins haut pour la faire attrapper aux bêtes.

Selon Quitard, elle est venue d'un jeu dans lequel on excite la convoitise des enfants en faisant voltiger devant eux une dragée suspendue par un long fil au bout d'un bâton, sans qu'il leur soit permis de la saisir autrement qu'avec la bouche.

Je crois que c'est la première explication qui est la meilleure, parce que la dragée offerte à un chien, par exemple, se place, en effet, plus ou moins haut, tandis que celle qui l'est par jeu aux enfants se tient toujours à une hauteur à peu près égale.

Quant à l'emploi, on se sert de cette expression pour signifier différer d'accorder à quelqu'un

une chose promise, lui faire bien payer ce qu'il désire, ou encore offrir un vain appât à son espérance.

RECOMMANDER QUELQU'UN AU PRÔNE

Cette expression, qui signifie qu'on se propose de faire gronder quelqu'un par ses supérieurs, nous vient de la féodalité.

On voit dans le neuvième canon du concile de Mérida (année 666) que le nom du fondateur d'une église s'inscrivait dans les diptyques et se récitait dans la célébration des saints mystères.

Cette reconnaissance que l'Eglise manifestait dès le quatrième siècle (il en est parlé dans la vingt-huitième homélie de saint Jean Chrysostome), a été changée en droit, pour y contraindre les curés qui manquaient à ce devoir.

On lit dans tous les auteurs que les patrons des églises et les haut justiciers devaient être recommandés aux prières publiques par leur nom et leur qualité.

Or, c'est au prône, instruction qui se faisait, comme elle se fait encore chaque dimanche, à la messe paroissiale, qu'avaient lieu ces recommandations de prier pour tel ou tel ; d'où, l'ironie aidant, le proverbe *recommander quelqu'un au prône* pour signifier le signaler à ses supérieurs afin de le faire gronder, punir :

Dans votre beau discours du trône,
Mélant, vous m'avez désigné :
C'est me recommander au prône.

(BÉRANGER, *Mes jours gras*.)

PIQUER UN SOLEIL

J'explique cette phrase ainsi qu'il suit :

En espagnol, le verbe *picar*, piquer, s'emploie dans le sens de *prendre*, au passif, ou, pour autrement dire, dans celui de *attraper*, lorsqu'on parle d'une chose qui nous affecte désagréablement ; ainsi on dit dans cette langue : *picar la mosca*, prendre la mouche, *picar la peste*, attraper la peste.

Comme, vers la fin du seizième siècle, la langue castillane a fait dans le français (grâce aux guerres de la Ligue et au long séjour des armées espagnoles en France) une invasion qui a persisté depuis le temps de Henri III jusqu'à la mort de Louis XIII (1642), nous avons probablement pris de cette langue le verbe *picar*, dans l'acception que je viens de signaler.

Or, après cet emprunt, il nous a été permis de dire pour signifier rouge comme si l'on eût attrapé ce qu'on appelle scientifiquement une insolation :

Piquer un coup de soleil ;
expression qui, par suite d'une ellipse paraissant assez naturelle, est devenue :

Piquer un soleil.

Il n'est peut-être pas inutile de dire que *piquer un soleil* a au moins deux variantes appartenant comme à la langue très familière : *piquer un cinabre*, qui me semble être plus particulièrement à l'usage des peintres, et *piquer un fard*, qui pourrait bien s'employer plus volontiers par les artistes dramatiques.

VOGUE LA GALÈRE

Autrefois on désignait par *galie* ou *galère* (du latin *galea*, casque, d'après Du Cange) un bâtiment de mer qui depuis s'est appelé *galère* :

Les marins écrièrent : Sà, la *galie*, pour le Roy requieillir.

(JOINVILLE, *Hist. de saint Louis*.)

Et ensi baillia li due les *galères* et les vassials tout comme lui convient.

(VILLEHARDOUIN, *Conquête de Constantin*, p. 42.)

Tant que le mot *galée* fut en usage pour désigner cette espèce de vaisseau c'est-à-dire jusque vers la seconde moitié du quinzième siècle, on exprima le sens de : advienne ce qui pourra, à la grâce de Dieu, par *voque la galère*, exclamation qui, d'après Kastner (*Parémios. music.*), était le refrain de plusieurs chansons, et qui, pour cette raison, devint facilement proverbiale. Mais depuis que *galère* s'est substitué à *galée*, on a dit naturellement *voque à la galère*, que nous avons conservé.

MÉNAGER LA CHÈVRE ET LE CHOU

Cette expression signifie se conduire de façon à n'offenser aucune de deux personnes dont les intérêts sont contraires.

D'après La Mésangère, ce proverbe vient de la question suivante, faite à des enfants pour les accoutumer à réfléchir et à trouver des moyens de se tirer d'affaire :

Un homme a un bateau fort petit dans lequel il doit passer, l'un après l'autre, un loup, une chèvre et un chou. S'il prend le loup le premier, le chou est en proie à la chèvre. S'il prend la chèvre la première, même embarras pour le passage suivant ; et pendant qu'il viendra chercher ce qu'il aura réservé pour le troisième, ou la chèvre ou le loup sera mangé. Comment faut-il que le batelier s'y prenne ? car il y a réellement moyen de faire ce qui est demandé.

On donne alors la solution, qui est d'emmenager d'abord la chèvre seule ; le chou reste avec le loup, qui naturellement n'y touche pas. Au second voyage, on prend le chou et l'on ramène la chèvre, à la place de laquelle il faut passer le loup, qui, étant à l'autre bord auprès du chou, n'y fera aucun tort. Alors le maître du bateau revient, reprend la chèvre restée seule, et *ménage* ainsi la chèvre et le chou.

Pour ce qui concerne l'emploi du dit proverbe, il est bon de savoir qu'il contient le plus souvent un léger blâme contre celui auquel il est appliqué, attendu que la personne qui ménage deux intérêts opposés le fait généralement pour que cette conduite lui profite.

DARE, DARE

C'est une expression populaire que l'on rencontre dans beaucoup d'auteurs modernes, avec la signification de *vivement* :

Les enfants sont en course, et voilà pourquoi je vous écris *dare, dare* à l'autre bout de Paris.

MME DE CRÉQUI,
citée par le Grand dictionn. du XIXe siècle.

Favre, à ce moment, entra dans le salon, et Mme de Staël le lança *dare, dare*, comme arbitre au milieu de la querelle.

SAINT-BEUVE, même Dictionnaire.

On a dit que cette expression venait de l'imperatif de l'ancien verbe *durer*, qui se trouve effectivement dans Roquefort. Pour moi, c'est tout simplement une onomatopée qui a servi dans l'origine à peindre le bruit d'une voiture lancée rapidement, comme dans la phrase suivante du *Nereu de Rameau* :

Dare, dare, dare. Voilà un homme qui vient en cabriolet comme si le diable l'emportait ; et qui, plus tard, a fini par s'employer après le verbe, dans le sens de *à la hâte*.

CHAT ÉCHAUDÉ CRAINT L'EAU FROIDE

La prudence du chat est connue depuis longtemps ; aussi, quand on veut parler d'une personne qui, pour avoir été trompée une première fois, ne se laissera certainement pas tromper une seconde, prononce-t-on ces mots à son adresse : *chat échaudé craint l'eau froide*.

Mais pourquoi l'eau froide ? Est-ce que l'eau tout court ne vaudrait pas mieux, ou du moins tout autant ?

C'est Moncrif, l'auteur de *l'Histoire des Chats* (Paris, 1727), qui répondra à cette question :

Un chat (il parle ainsi à la p. 86) ne peut être dupé qu'une fois en sa vie : il est armé de défiance non seulement contre ce qui l'a trompé, mais même contre tout ce qui fait naître l'idée de la tromperie. L'eau chaude l'aura outragé ; c'en est assez, il craindra même la froide et n'aura jamais que très peu de commerce avec elle.

Et si cette citation n'est pas suffisante pour démontrer qu'il y a même de sous-entendu avant *l'eau froide*, j'appellerai l'attention sur la manière dont les Arabes formulent le proverbe où ils expriment la même idée :

Le chat qui a été mordu par le serpent appréhende jusqu'à la corde, à cause de sa ressemblance avec ce reptile.